

Le SNEPAP-FSU obtient le maintien d'un CTP-SE en Juillet !

La DAP vient de faire savoir aux organisations syndicales représentatives de la filière insertion et probation que **le CTP-SE se tiendra le 21 juillet prochain et examinera les décrets relatifs aux statuts des DFIP, des DIP et des CIP.**

Cette annonce intervient après un vrai bras de fer entre le SNEPAP-FSU et l'administration, notamment le cabinet ministériel, dans les jours qui ont suivi le comité de suivi du 16 juin. Rappelons qu'à cette date le SNEPAP-FSU a quitté la table des négociations en raison du report du CTP-SE initialement fixé le 5 juillet. Le SNEPAP-FSU n'a eu de cesse d'exiger depuis lors une intervention politique du Ministère afin de faire respecter les engagements de l'Etat !

Ce CTP-SE est une étape cruciale qui doit enclencher la présentation des textes devant les différentes instances paritaires ainsi que devant le Conseil d'Etat, et jusqu'à leur publication au Journal Officiel. **Il n'y a donc pas de temps à perdre !**

Le SNEPAP FSU continue de se battre pour que le calendrier de mise en œuvre de la réforme soit respecté et que la revalorisation des personnels soit effective le plus rapidement possible!

Le maintien d'un CTP-SE en juillet en est un des jalons !

Paris le 22 juin 2010